

ANNEXE

OBJECTIFS et PUBLIC

Le **public** visé par cette nouvelle formation sont les recruteurs du Régime général de la Sécurité sociale.

Les **objectifs pédagogiques** sont les suivants :

- Expliquer la singularité du processus de recrutement (liée à la Convention collective et aux métiers des organismes de Sécurité Sociale)
- Identifier les différents outils internes et externes disponibles pour élargir le sourcing suivant les métiers concernés.
- Identifier les enjeux d'une meilleure prise en compte des questions de santé et de handicap lors des entretiens de recrutement et pendant la période d'intégration
- Expliquer les textes de lois en matière de recrutement et leurs impacts dans le process de recrutement (surtout sur les pratiques discriminantes)
- Identifier les bonnes pratiques de rédaction d'une offre d'emploi en prenant en compte les particularités des métiers et la visibilité nécessaire pour capter les candidatures souhaitées.